AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edgar Jooss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,541—Division D Attendu que Victor Joosz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edgar Jooss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

4fév—4 8 13

Succession de P. H. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,787—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. H. Stoehr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat
4 fév—4 8 13

Succession de L. C. Keever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,098—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary Helen Keever, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

5fév—5 9 14

Succession de Henry et Johanna Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Zimmermann, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1er fév—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS.

Inte ction de Police Aux Paran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 594—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Peter Gallagher, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

2 fev—2 6 11

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—Siméon Emanuel vs ses créanciers—No 55,496. Division A, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Siméon Emanuel soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, en cette ville, le 28ème jour de février 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient supendues, et que Abraham Goldberg Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Oorléans, Lne, 24 janvier 1898.

(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
B. F. Samuels, avocat, chambre 20, 137 rue Carendelet.
29 jan—29—fév 12 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 55 328. Cour Civile de District, Division E.—John J. Baltz vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire, John J. Baltz, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing Jr, notaire public en son bureau, No 211 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant LUNDI, le 14ème jour de février 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et des biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
13 janv—12 23—fév 14

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Leopold Keiffer vs ses Créanciers—No 55,292—Cour Civile de District, Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Leopold Keiffer, soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, en son bureau, No 830 rue Commune, en cette ville, commençant MERCREDI, le 9ème jour de février 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application dudit pétitionnaire pour un répit, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. R. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire,

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
6 janv—6 17—fév 9

Simon Hornstein vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et débours pour le mois de septembre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
4 fév —4 8 13

Ong Hiller Company, Limited vs The Art Furniture and Decorating Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,087—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ad Koppel, Liquidateur, de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

4fev—4 8 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,945—Cour Civile de District—Division D—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la pétition ci-dessus soit enregistrée et que la cession des biens soit acceptée et qu'un avis duquel soit donné aux créanciers d'Alphonse W. Miller comme l'ordonne la loi; qu'une réunion de créanciers dudit Alphonse W. Miller soit convoquée pardevant M. C. Soniat, notaire public, en son bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 4me jour de mars 1898, pour y délibérer sur cette application, comme l'ordonne la loi. Que Wm. K. Horn, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues jusqu'à ce que l'on arrive à une décision.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1898.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 fév—2 16—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,268.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placide J. Spear, encanteur. — Bureau 813, rue Commune. — MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncière de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte de la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville dans le fend des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt-deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilié, voyer, annexé pour référence à un acte de vente à O. Czaninski, pardevant Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis, 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres, citerne, hydrant, latrine, etc, connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9fév—9 16 23—mars 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI —ET— ATTRAYANT Cottage

Presque neuf et élevé de terre, Dans le Sixième District, à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE WM F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "**New Orleans Real Estate Exchange**", No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet** et **St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magasins, Roberts, Constance** et **Upper Line**, désignés par les Nos 22 et 23 du dit ilet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magasins** sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues **Magasins** et **Roberts**.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant corridor de côté, galerie, 4 grandes chambres, 1 cabinet, 1 office; une bâtisse à un étage attenant ayant 2 chambres, cuve, waterwork, puits; une bâtisse dans le fond avec 2 chambres, lieux d'aisance, etc., etc

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 381, borne par les rues Kerlerec, St Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne courant un angle droit vers la rue St-Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 1216 rue Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water-works, cuve, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs auront à assumer les taxes de 1898 en sus du prix de leur adjudication et un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 16 19 26—fév 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55,233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur - Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5|8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-dessus par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gaunod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0|0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0|0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 1934, rue Foucher,

Coin Remparts.

A L'ENCAN.

Jeudi le 3 mars 1898.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE T. G. MONTGOMERY.

No 52,678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 3 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 28 janvier 1898 dans l'affaire ci dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 469, borné par les rues Foucher, Amélia, Dryades et Remparts, le dit lot est désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue Foucher, par une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles (au pied américain) et forme l'encoignure des rues Foucher et Remparts. Le tout conformément à un plan particulier en date du 2 juin 1886 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, 2 juin 1886.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré Kde la rue, ayant cinq chambres, etc., avec de bonnes banquettes en briques sur les deux côtés de la rue et est maintenant loué à $11 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un an, garanti par billets portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final avec lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt au comptant de 20 pour cent du prix de l'enchère au moment de la vente.

Acte de vente par devant Geo. J. Unterleiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION

DE FAIRE UN

PLACEMENT PERMANENT ET LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS DANS LE Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54 278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 23, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Valence et désigné par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur, et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au de à du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire 1 sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—feb 6, 13, 20, 24.

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres.

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");
1er sept—1an—

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898, pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royal et Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'avant 1898, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Jos ix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Elégants Meubles de Maison.

Succession de Wm M. Abbott.

No 55,018—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

VENDREDI, 18 FEVRRIER 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Colisée et Lyons, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1898, et regdu, dans la succession ci-dessus intitulée—

Le tout et séparément, les meubles de maison et mobilier, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

GEO G FRIEDRICHS & CO.
GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.
Bureaux, No 832 rue Commune.
8 fév—8 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.

Connue comme N° 2247 rue Villeré entre Mandeville et Marigny.

John Mercadal vs Bertha Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75 419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lne, dans l'ilet désigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg Avart" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Valmont et Belle stle. Ledit lot est désigné par le No "dix" sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté du 23 juin 1866, déposé dans le bureau de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure Vingt huit pieds de face à la rue Laurel sur Cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. H. Lavilleheuve, avocat pour le plaignant.
29 janv — 29 30—fév 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises,

Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle,

Dans l'ilet borné par les rues Valmont et Annonciation,

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,

Le terrain mesurant 28 pieds par 110 pieds.

A l'arrière de ladite Eglise.

W. C. Faust et Jas McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,376 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 56, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1831 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année, le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine, soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.
5 fév—5 6 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt indivis dans une propriété du Deuxième District,

Connu comme No 1904 rue Ursulines.

Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,321—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tiers indivis d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman, Frieur et St-Philippe, mesurant à une distance d'environ trente pieds de la rue Roman vingt quatre pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans No 55,584 Division—Barba & Gomes, vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires de la raison sociale de Barba et Gomes, composée de Arthur Barba et Jacquin Gomes, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion de leurs dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Emile J. Barnett, notaire public, en son bureau No 323 rue Baronne en cette ville, commençant LUNDI, le 7me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires desdits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et biens des plaignants soient suspendues, et que Sam Sansum Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absent dans cette affaires, et que M. Arthur Landrodie soit nommé syndic provisoire des créanciers involvables dans cette affaires, et que des lettres lui soient émises comme tel syndic provisoire sur sa prestation de serment et fournissant caution pour la somme de Mille Dollars ainsi que le requiert la loi

Nouvelle-Orléans, 1er février 1898.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
2 fév—2 16—mars 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée.

Connue comme le No 1709 rue Laharpe entre les rues Roman et Derbigny, l'arrière rue étant Lapeyrouse, et

D'un terrain rue Derbigny, dans le même ilet.

Mme George Guinault vs Vve George Schamberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,431—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, etc., situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 6, de l'ilet 22, borné par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Laharpe, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan de L. Surgi voyer, en date du 20 mai 1847, déposé en le bureau de L. B. Conlon, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet, désigné par le numéro 16, sur le même plan de L. Surgi; mesurant trente pieds de face à la rue Derbigny, sur cent cinquante huit pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Legier, avocat pour la plaignante.
4 fev—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. H. McFadin vs J. Garrett, sheriff et al (Mme Magdelina Amman, Transferee).—No 3,942.

G. F. Bernhardt, Mme Magdelina Amman, Transferee, vs T. H. McFadin et al.—No 3,859.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse Ouachita—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse Ouachita, dans les affaires ci-dessus intitulées, et en vertu d'un jugement rendu le 2 février 1898 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme M. Amman et mari vs J. H. McFadin, New South Building and Loan Association of New Orleans garnisbees, (en tiers saisie) No 55,418 de ladite Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 16 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions du stock de la New South Building and Loan Association, dans la série No 36 certificat No 6,901, au nom de T. H. McFadin.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
4 fév—4 5 9 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

A l'encoignure des rues St Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St-Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bornecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 10 mars 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix neuf et vingt deux l'ilet No 3 borné par les rues Planché ou Marais, St-Bernard, Laharpe, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Masureau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, à savoir: Lot 19, trente pieds de face à la rue St-Bernard sur cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20 et cent cinq pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18 et trente pieds et une ligne de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 20 dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Bernard, cent six pieds huit pouces quatre lignes sur la rue Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur la ligne se séparant du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.
5 fév—5 6 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Deuxième District,

Connue comme No 1904 rue Ursulines.

Pierre Descamps vs Charles J. Vuillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,321